Saint-Germain lès-Arpajon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024-068

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2024

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE TRANSFERT D'OFFICE DU CHEMIN DES VALLEES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

L'an deux-mille-vingt-quatre, le quatorze novembre deux-mille-vingt-quatre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Norbert SANTIN, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Norbert SANTIN, M. Christian KERVAZO, Mme Laudénia VELHO, M. Pierre-Jean LE BEC, M. Fabrice ARBELET, Mme Roseline WIART, M. Franck JOHN, Mme Régine DONNEGER, M. Laurent BOIVIN, M. Serge HUBERT, Mme Rose-Marie RYBSKI, Mme Françoise NOËL, M. Fredy PATTA, M. Sébastien MERMET, M. Benoît POULARD, Mme Virginie POULARD, M. Harbi HABOUIA, M. Jean-Marie GUERO, M. Rudy KAZI MATSIKA, M. Michel GRIMAULT, M. Bertrand ROCHERON, M. Francesco ARBETTI, M. Jean-Jacques LOEGEL

ETAIENT ABSENT(E)S AVEC POUVOIR :

Mme Nathalie SIMON pouvoir à Mme Françoise NOËL
M. Jean-François BECHU pouvoir à M. Fabrice ARBELET
Mme Sandrine DENESVRE-CARPENTIER pouvoir à M. Laurent BOIVIN
Mme Clémentine DION pouvoir à M. Norbert SANTIN
M. Nicolas QUINT pouvoir à M. Christian KERVAZO
Mme Manon CASSE pouvoir à M. Franck JOHN
Mme Mélanie LAMEIRA pouvoir à Mme Laudénia VELHO

ETAIENT ABSENT(E)S SANS POUVOIR :

M. Wissam DRABIH
Mme Annie LECLERC

Serge HUBERT est désigné secrétaire de séance en application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 32
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 23
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 30
DATE DE LA CONVOCATION :..... **7 novembre 2024**

REÇU EN PREFECTURE
le 19/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219105525-20241114-2024_068DEL

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE TRANSFERT D'OFFICE DU CHEMIN DES VALLEES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment l'article L318-3 ;

VU le Code de la Voirie routière, articles R.141-4 à R.141-9 ;

VU le plan d'alignement et parcellaire du chemin des Vallées ;

VU l'avis de la commission urbanisme et travaux du 6 novembre 2024 ;

CONSIDERANT que les rétrocessions du parcellaire constituant la voie dénommée « chemin des Vallées » n'ont toujours pas été régularisées et que les divers changements de propriétaires ont rendu leurs enregistrements difficiles ;

CONSIDERANT que ladite voie est ouverte à la circulation publique et relie les quartiers par un cheminement piétonniers, facilitant l'accès aux écoles, commerces, bâtiments publics et autres commodités, et qu'il est de l'intérêt général de classer cette voie dans le domaine public communal ;

CONSIDERANT l'article L318-3 du Code de l'urbanisme qui permet de classer dans le domaine public communal les voies privées ouvertes à la circulation publique dans des ensembles d'habitations, sans indemnité pour le propriétaire concerné, après enquête publique ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

ARTICLE 1

APPROUVE la mise en œuvre de la procédure de classement d'office dans le domaine public communal de la voie dénommée « Chemin des Vallées », ainsi que l'ensemble des réseaux publics desservant la voie.

ARTICLE 2

AUTORISE Monsieur le maire à lancer l'enquête publique correspondante dont les modalités seront précisées par voie d'arrêté (date, lieu et horaires du déroulement de l'enquête).

ARTICLE 3

AUTORISE Monsieur le maire à signer tout acte et documents relatifs à la procédure

Fait à Saint-Germain-lès-Arpajon, le 14 novembre 2024

Affiché le 19/11/2024

Le Maire,

Norbert SANTIN

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours juridictionnel devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE
le 19/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219105525-20241114-2024_068DEL

ANNEXE

Plan de situation





REÇU EN PREFECTURE
le 19/11/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-091-219105525-20241114-2024_068DEL